

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Conseil d'établissement



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Internet de l’établissement.

Message de la présidence du conseil d'établissement

Chers parents, membres du personnel, élèves et partenaires de notre communauté scolaire,

C'est avec fierté et enthousiasme que je vous présente le rapport annuel du conseil d'établissement de l'École Jean-XXIII pour l'année scolaire écoulée. Ce document témoigne de l'engagement collectif de notre école envers la réussite de tous nos élèves, tant sur le plan académique que sur le plan du bien-être et du vivre-ensemble.

Au cours de nos différentes rencontres, nous avons eu l'occasion d'échanger sur des sujets importants touchant la vie scolaire, le projet éducatif, les orientations pédagogiques, ainsi que les actions mises en place pour soutenir un climat scolaire positif et sécuritaire. La collaboration entre les membres du conseil, les enseignants, la direction et les parents a permis d'alimenter une réflexion riche et constructive, toujours centrée sur le mieux-être et la réussite des élèves.

Nous sommes particulièrement fiers des **résultats remarquables obtenus par nos élèves en français et en mathématiques**, qui dépassent les objectifs fixés. Ces performances témoignent non seulement du travail rigoureux de nos élèves, mais aussi de l'excellence de l'accompagnement pédagogique offert par l'équipe-école.

Par ailleurs, nous soulignons les **progrès notables en matière de comportements sécuritaires**, soutenus par la mise en œuvre du programme **Soutien au comportement positif**. Ce programme a permis de renforcer les comportements attendus, de valoriser les bons coups et de créer un environnement d'apprentissage sain, respectueux et sécuritaire pour tous.

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du conseil d'établissement pour leur engagement, leur disponibilité et leur souci constant du bien commun. Merci également à l'équipe-école pour sa passion et son professionnalisme, ainsi qu'aux parents pour leur précieuse collaboration.

Ensemble, continuons à faire de notre école un milieu de vie stimulant, bienveillant et propice à la réussite de chaque élève.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, reading "Anick Vaillancourt". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anick" being more prominent than the last name "Vaillancourt".

Anick Vaillancourt

Présentation de l'établissement

Située à Mont-Laurier, l'École Jean-XXIII est composée de deux (2) bâtisses (Jean-XXIII et du Sacré-Cœur) qui accueillent des élèves du préscolaire et du primaire dans un milieu classé à indice socioéconomique 9. En plus de desservir les familles du quartier, elles accueillent également des élèves provenant de l'ensemble du territoire, notamment ceux ayant des besoins particuliers.

Nos établissements offrent des classes régulières, ainsi que des services spécialisés, dont trois (3) classes langage et des classes adaptées pour des élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Un service de garde est également disponible pour tous les élèves des deux écoles.

L'équipe-école se compose d'une direction engagée, d'environ 35 enseignantes et enseignants dynamiques, de 30 membres du personnel de soutien proactifs et d'une dizaine de professionnels bienveillants, incluant des spécialistes en psychologie, psychoéducation et orthophonie, tous dévoués à la réussite et au bien-être des élèves.

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement.....	6
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement	6
2. Bilan des activités du conseil d'établissement.....	6
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement	6
2.2 Activités réalisées et décisions prises	7
2.3 Résultats obtenus.....	8

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (Ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Anick Vaillancourt	Présidente, membre parent et déléguée au comité de parents
Vanessa Grenier	Vice-présidente et membre parent
Valérie Lamarche	Membre parent et substitue au comité de parents
Vicki Laurin	Membre parent
Fany Gauthier-Cloutier	Membre parent
Danielle Fortin	Enseignante
Karine Ménard	Enseignante
Vacant	Professionnelle
Geneviève Grenier	Soutien/Service de garde
Patricia-Ann Bondu	Soutien
Vacant	Communauté
Vacant	Communauté

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
11 septembre 2024	Séance ordinaire
17 octobre 2024	Séance ordinaire
12 décembre 2024	Séance ordinaire
6 février 2025	Séance ordinaire
15 mai 2025	Séance ordinaire
19 juin 2025	Séance ordinaire
26 juin 2025	Séance extraordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaboratrice, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Présentation et suivi du projet éducatif	5 décembre 2023	Approuvé	
Présentation du projet de plan de lutte contre l'intimidation et la violence	12 décembre 2024 et 19 juin 2025	Approuvé	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	12 décembre 2024 et 15 mai 2025	Approuvé	Règles du code de vie 2025-2026.
Approbation des contributions financières exigées	15 mai 2025	Adopté	
Établissement des principes d'encadrement des couts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	15 mai 2025	Adopté	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	19 juin 2025	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	19 juin 2025	Adopté	
Formation de comités (Ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	N/A		N-A, il n'y avait pas de demande ni de besoins.
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	6 février 2025	Approbation	Grille-matières et anglais intensif
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique ainsi que des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant			Discussions à ce sujet à quelques occasions durant les rencontres.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	À chaque rencontre	Approuvé	Plusieurs projets et activités ont été présentés tout au long de l'année.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	17 octobre 2024	Approuvé	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (Ex. : activités parascolaires)	Tout au long de l'année		<i>Vendredis festifs, sorties à la Montagne du Diable, sorties des classes nature, etc.</i>
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	17 octobre 2024	Approuvé	Quelques locations de salles durant l'année et nous avons revu le canevas de location.
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	À chaque rencontre	Approuvé	
Adoption du budget annuel de l'établissement	19 juin 2025	Approuvé	

2.3 Résultats obtenus

Français-lecture

Enjeux	Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cible 2027	Résultats
Accroître la réussite des élèves	Faire de la réussite des élèves une grande priorité	Accroître la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % au bulletin en français (compétence lire), 2e année du primaire	Résultats au 3e bulletin	89 %	100 %

Analyse :

Tous les élèves de 2e année du régulier ont obtenu un résultat de 70 % et plus à la 3e étape cette année. Nous avons dépassé de 11 % la cible de 89 %. Dans les classes spécialisées de la 2e année, soit langage et des élèves autistes, c'est 76,2 % qui ont obtenu un résultat en deçà de 70 %, donc 23,8 % des élèves ont au-delà de ce même résultat. Nos élèves du régulier performent bien. Le soutien orthopédagogique permet aux élèves de bien réussir. Les stratégies enseignées en classe aident également nos élèves.

Enjeux	Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cible 2027	Résultats
Accroître la réussite des élèves	Faire de la réussite des élèves une grande priorité	Accroître la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4e année du primaire.	Résultats à l'épreuve de lecture du MEQ	76,3 %	97 %

Analyse :

En 4e année au secteur régulier, 97 % des élèves ont obtenu un résultat de 70 % ou plus à l'épreuve de français du MEQ. Nous dépassons la cible de 76,3 %. Durant la 3e étape, ce sont 94 % des élèves qui atteignent 70 % ou plus. La mise en place des outils technologiques et le suivi orthopédagogique favorisent la réussite de nos élèves. Dans notre classe spécialisée pour élèves autistes, aucun élève ne réussit à 70 % ou plus.

Enjeux	Orientions	Objectifs	Indicateurs	Cibles 2027	Résultats
Accroître la réussite des élèves	Faire de la réussite des élèves une grande priorité	Accroître la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % au bulletin en français (compétence lire), 6e année du primaire	Résultats au 3e bulletin	76 %	94 %

Analyse :

En français, niveau 6e année, ce sont 94% de nos élèves qui ont obtenu un résultat entre 70 % et 100 %. Nous avons dépassé de 18 % la cible. Encore une fois, nous obtenons d'excellents résultats. Les mesures d'aide comme l'orthopédagogie et les outils technologiques favorisent la réussite.

Mathématique-résoudre

Enjeux	Orientions	Objectifs	Indicateurs	Cible 2027	Résultats
Accroître la réussite des élèves	Faire de la réussite des élèves une grande priorité	Accroître la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématiques (compétence résoudre), 6e année du primaire	Résultats à l'épreuve du MEQ	76%	91%

Analyse :

En mathématiques, ce sont 91 % des élèves qui ont un résultat de 70 % et plus, tout comme à la 3e étape. Nous surpassons la cible de 15 %. La CAP en mathématiques a permis aux enseignants d'échanger avec la conseillère pédagogique sur la résolution de problème et les stratégies efficaces. Nos élèves performant bien en mathématiques également. Nous avons mis en place du soutien en mathématiques pour des élèves qui éprouvent plus de difficulté. Cette aide est offerte par l'orthopédagogue du 3e cycle.

Climat

Enjeux	Orientions	Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats
Améliorer le climat de bienveillance, bien-être et de sécurité	Faire de notre école un espace accueillant	Proportion des membres du personnel ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu		25 %	Non applicable, nous n'avons pas reçu le référentiel

Nous avons reçu le référentiel cette année et nous en sommes à l'appropriation en équipe-école.

Enjeux	Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats
Améliorer le climat de bienveillance, bien-être et de sécurité	Faire de notre école un espace accueillant	Accroître la proportion des élèves adoptant des comportements adéquats (proportion verte dans la pyramide du baromètre)	Baromètre	80 %	Jean-XXII Régulier : 82,2 % Toute l'école : 75,3 % Sacré-Cœur Régulier : 79,6 % Toute l'école : 64,3 %

Analyse :

Si nous effectuons la moyenne des deux écoles pour avoir le résultat de nos élèves qui adoptent des comportements adéquats (verts), nous obtenons 69,8 % ce qui est près de 10 % sous la cible de 80 %. Nous devons continuer à enseigner les comportements, à les valoriser et à intervenir sur les écarts de conduite. Le comité climat scolaire permet d'échanger sur les moyens efficaces à mettre en place. Nous constatons que les écarts de conduite sont souvent faits par les mêmes élèves et la majorité de ceux-ci se retrouvent dans une classe d'élèves autistes. Ces élèves ont des besoins particuliers.